

Policy Brief

Des engagements aux résultats : améliorer la mise en œuvre des clauses sociales dans les concessions forestières en République démocratique du Congo



L'étude en bref

Mandaté par	Projet « Tropical Timber Trade Facility » (TTT) de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'étude	Provinces de la Tshopo et de l'Équateur
Approche	Revue documentaire, consultations institutionnelles, missions de terrain, entretiens semi-structurés, groupes de discussion et atelier national de restitution
Parties prenantes	Administrations, concessionnaires, exploitants artisanaux, communautés locales, peuples autochtones et organisations de la société civile

Pourquoi cette note ?

Les clauses sociales sont un instrument clé de la gouvernance forestière en République démocratique du Congo et dans les autres pays du bassin du Congo. Elles définissent les engagements des concessionnaires envers les communautés locales et les peuples autochtones en matière d'infrastructures, de services sociaux et de développement local. Malgré les avancées enregistrées depuis l'adoption du Code forestier, leur mise en œuvre reste inégale en raison d'une gouvernance locale fragile, de capacités institutionnelles limitées et de mécanismes de suivi insuffisants. Cette note présente les principaux enseignements d'une étude réalisée dans les provinces de la Tshopo et de l'Équateur et propose des recommandations pour améliorer l'application des clauses sociales.

Le défi n'est plus d'adopter de nouvelles règles, mais d'assurer une mise en œuvre effective, transparente et équitable des clauses sociales.

Cela dépendra en grande partie de la capacité des institutions, des concessionnaires et des communautés à transformer les engagements en résultats concrets, mesurables et durables.

Des résultats encourageants, mais encore inégaux

Les clauses sociales sont intégrées dans la plupart des concessions forestières industrielles, qu'elles soient exploitées par des entreprises chinoises ou non chinoises. Dans plusieurs localités, elles ont permis la construction d'écoles, de centres de santé, de routes, de ponts et d'autres infrastructures communautaires. Les ouvrages réalisés dans le cadre des clauses sociales sont généralement reconnus par les populations comme des contributions importantes à l'amélioration des conditions de vie locales. Les clauses sociales ont renforcé les relations entre les communautés et les concessionnaires, amélioré la réputation des entreprises et favorisé un dialogue plus étroit entre les parties prenantes.

Toutefois, les résultats restent inégaux. Les réalisations varient selon les concessions et les opérateurs. Les entreprises chinoises sont souvent perçues comme les plus visibles sur le terrain en raison de leur capacité d'investissement et de l'importance des infrastructures réalisées. Elles sont toutefois fréquemment critiquées pour le manque de communication avec les communautés. Par ailleurs, les entreprises africaines et autres entreprises non chinoises ont généralement mis en place des mécanismes de consultation des communautés plus solides, mais elles sont confrontées à des

contraintes financières et opérationnelles susceptibles d'affecter la mise en œuvre de certains projets.

Les écarts observés entre les engagements et les réalisations sont étroitement liés à la gouvernance locale. Les faiblesses concernent la coordination, les capacités institutionnelles, la transparence et le suivi des engagements.

Principaux défis identifiés dans l'étude :

- **Information limitée** : les communautés ont un accès insuffisant aux accords et au suivi des engagements.
- **Participation inégale** : le fonctionnement des Comité Locaux de Gestion (CLG) et Comité Locaux de Suivi (CLS) reste variable, avec une faible implication des femmes, des jeunes et des peuples autochtones.
- **Exécution contrastée** : plusieurs infrastructures ont été réalisées, mais des retards, des réalisations partielles et un entretien insuffisant limitent leur impact.
- **Suivi insuffisant** : l'absence d'outils harmonisés réduit la transparence, la comparabilité et l'efficacité du contrôle.

Recommandations

Les résultats de cette étude fournissent des directives claires pour les autorités locales et les entreprises du secteur du bois. Ces aperçus peuvent également être appliqués à d'autres pays en tant que facteurs clés pour le succès des clauses sociales.

Orientation pour les décideurs

Les échelons de l'administration publique sont reconnus comme les principales institutions chargées du contrôle et du suivi des clauses sociales. Leur rôle est essentiel dans l'application du cadre réglementaire et

la vérification du respect des engagements pris par les concessionnaires.

Sur base des résultats de cette étude, cinq axes d'action prioritaires sont recommandées à l'administration centrale et à ses partenaires :

1. Renforcer la gouvernance locale

Consolider le fonctionnement des Comités Locaux de Gestion (CLG) et des Comités Locaux de Suivi (CLS), clarifier leurs responsabilités et promouvoir une participation plus inclusive des femmes, des jeunes et des peuples autochtones.

2. Renforcer les capacités des agents de la chaîne de contrôle

Doter les services compétents de ressources humaines, techniques et logistiques suffisantes pour assurer un suivi régulier ; accompagner les acteurs de terrain et veiller au respect des engagements contractuels.

3. Améliorer la transparence et la redevabilité

Faciliter l'accès aux accords de clauses sociales, aux calendriers de réalisation et aux rapports de suivi. Une information accessible renforce la confiance entre les parties prenantes et favorise un meilleur contrôle citoyen.

4. Harmoniser les outils de suivi

Mettre en place des outils communs de suivi fondés sur des indicateurs harmonisés, des grilles d'évaluation standardisées et des procédures partagées afin d'améliorer la qualité des missions de contrôle et la comparabilité des résultats.

5. Promouvoir une culture des résultats

Évaluer régulièrement non seulement le respect des engagements, mais également les effets des clauses sociales sur les conditions de vie des communautés afin d'orienter les décisions sur la base de résultats mesurables.

Feuille de route

Court terme

Déployer les outils harmonisés de suivi, renforcer les missions de contrôle et améliorer l'accès aux informations relatives aux clauses sociales.

Moyen terme

Renforcer les capacités des administrations, professionnaliser les CLG/CLS et améliorer les mécanismes de gestion des plaintes.

Long terme

Intégrer durablement le suivi des clauses sociales dans le système national de gouvernance forestière et évaluer régulièrement leurs effets sur le développement local.





Ce que cela implique pour les entreprises

- Créer de la transparence en publiant les accords, les budgets et l'avancement dans des formats simples, accessibles et dans les langues locales.
- Impliquer les communautés tout au long du processus : consulter tôt et régulièrement, inclure les femmes et les jeunes, et consigner les décisions.
- Surveiller régulièrement les progrès et la qualité des ouvrages en offrant des voies claires de plaintes et recours et en appliquant les conséquences en cas de non-respect.
- Viser des résultats durables : prévoir l'entretien, former les acteurs locaux et vérifier que les équipements fonctionnent toujours après la remise.
- Renforcer les capacités locales et utiliser des modèles communs : former les autorités et les représentants communautaires, financer les visites de terrain et rendre compte de manière comparable et standardisée.

Publié par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne
Projet Tropical Timber Trade Facility (TTT)
Dag-Hammarskjöld-Weg 1–5
65760 Eschborn, Allemagne
Contacte : Dr. Tina Bauer, tina.bauer@giz.de
Tél. : + 237 672640632, www.giz.de
Mise à jour : Août, 2026

Appel à l'action commune

L'amélioration de la mise en œuvre des clauses sociales exige un engagement partagé de l'ensemble des parties prenantes. Les administrations publiques, les concessionnaires, les communautés locales, les peuples autochtones, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers sont invités à renforcer leur collaboration afin de :

- **améliorer la mise en œuvre des clauses sociales ;**
- **harmoniser les pratiques de suivi et d'évaluation ;**
- **renforcer la transparence et la redevabilité des acteurs ;**
- **promouvoir une participation effective des communautés aux mécanismes de gouvernance locale ;**
- **mesurer régulièrement les résultats et les impacts des engagements sociaux.**

La coordination entre parties prenantes constitue une condition essentielle à la réussite des clauses sociales.

Pour en savoir plus

Tshimpanga, P. (Juillet 2026). *Le respect des clauses sociales en République démocratique du Congo : défis et solutions pragmatiques*. Rapport de consultance. GIZ, Projet Tropical Timber Trade Facility (TTT) – DFS Deutsche Forstservice GmbH.

Tshimpanga, P. (Juillet 2026). *Guide opérationnel de suivi de la mise en œuvre des clauses sociales à l'intention des administrations forestières, des concessionnaires et des structures communautaires*. Guide technique. GIZ, Projet Tropical Timber Trade Facility (TTT) – DFS Deutsche Forstservice GmbH.

Texte : Cyril Tshimpanga, Arcel Bamba, Bettina Printz

Conception : W4 Büro für Gestaltung, Francfort, Allemagne

Crédits photographiques : © iStock/urbazon; © iStock/Roger de la Harpe

Sur mandat du : Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

En coopération avec : la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.